

bombyx de la ronce (*bombyx rubi*) se fait remarquer par les mœurs curieuses de sa chenille, qui se roule en anneaux dès qu'on la touche, ce qui lui a valu le nom d'*anneau du diable*. A ces espèces de *bombyx* propres, on peut joindre les faux *bombyx*, dont voici les principaux : le *bombyx pudibond* (*bombyx pudibunda*) est un des plus grands fléaux des arbres forestiers. En 1848, ses chenilles ont commis des dégâts incalculables dans quelques cantons des Vosges; cette date, et les trois couleurs bien distinctes qu'elles présentent, leur ont fait donner, par les paysans lorrains, le nom de *chenilles de la république*. Le *bombyx étoilé* (*bombyx antiqua*) présente une particularité assez bizarre : la femelle est presque entièrement privée d'ailes, ces organes étant réduits à des sortes de moignons très-courts. Le *bombyx* queue d'or ou cul-brun (*bombyx chrysorrhæa*), qui, malheureusement, se trouve être le plus commun de nos papillons. Les feuilles des poiriers, des pommiers, des ormes, etc., sont complètement dévorées par ses chenilles. Le *bombyx zigzag* (*bombyx dispar*) vit sur l'orme; ses chenilles et celles du *bombyx* du saule (*bombyx salicis*) ont les mêmes mœurs que celles de l'espèce précédente (v., pour plus de détails, les mots : CHENILLE, ECHENILLAGE, INSECTE). Le *bombyx vineux* (*bombyx vinula*) est appelé vulgairement queue fourche; la partie postérieure de son corps se termine en effet par deux appendices fistuleux et cornés. Le *notodonte*, dont les chenilles ont, pendant le repos, une attitude singulière : elles s'appuient sur les quatre pattes médianes seulement, et relèvent les deux extrémités de leur corps.

Nous pourrions citer encore beaucoup d'autres espèces de *bombyx*; mais comme elles n'offrent rien de bien remarquable, nous préférons revenir sur le *bombyx* processionnaire, pour donner quelques détails qui nous semblent dignes d'intérêt. Les chenilles processionnaires sont ainsi nommées parce qu'elles marchent par compagnies nombreuses, et semblent former de véritables processions. Elles sortent de leur demeure commune et marchent régulièrement sous la conduite d'un chef. Les rangs ne sont d'abord que d'une seule file, puis de deux, de trois, de quatre et même d'un plus grand nombre. Après avoir pris leur repas sur les feuilles des environs, elles regagnent leur gîte dans le même ordre, et cela se répète tous les jours. Le *bombyx* processionnaire est bien connu de nos gardes forestiers et de nos bûcherons, qui, en élaguant les chênes, ont à essayer les influences funestes de son voisinage. Cet animal a, effectivement, la propriété de provoquer sur la peau de l'homme l'éruption de papules à teinte rosée, accompagnées d'un prurit intolérable. Un simple contact de l'animal, ou même celui de la sécrétion qui remplit son nid sous forme de poussière, suffit pour déterminer ces accidents. On a même constaté que le nid des processionnaires agit sur la peau à distance. L'influence délétère serait due à la poussière renfermée dans le nid, et qui, d'une ténuité extrême, vole au loin dans l'air lorsqu'on vient à défaire ce nid à l'aide d'une perche, ou de toute autre manière. Conservée dans un flacon, cette poussière garde toutes ses propriétés pendant plusieurs années. Comme exemple des funestes influences de la chenille processionnaire, on cite un bûcheron des environs de Paris, qui, pour s'être frotté avec des feuilles de noisetier couvertes de parcelles de nid de *bombyx*, fut pris d'un délire et d'un mouvement fébrile des plus intenses. Un journal de médecine a fait connaître dernièrement un cas de mort dû à une cause semblable; la vue surtout peut être gravement altérée par la poussière du *bombyx* processionnaire.

BÔME ou **BAUME** s. f. (bô-me — holl. boom, arbre). Mar. Ancien nom du gui; verbe de la voile dite brigantine.

— **Homonyme**. Baume.

BOMERIE s. f. (bo-me-ri — allem. bodmer, même sens; de bodem, carène). Mar. Prêt à la grosse aventure, en prenant pour gage la quille du navire, dont la perte éteindrait la dette.

BOMFIM, ville de Minas-Geraes, créée ville municipale par la loi du 7 octobre 1860. Elle est distante de 100 kilom. d'Auro-Préto et forme une division judiciaire.

BOMFIM (Joseph-Lucio VALDER, comte de), général portugais, né en 1787 à Péniche, dans l'Estramadure, mort en 1863. Volontaire en 1807, lors de l'invasion française, il fut mêlé jusqu'en 1849 à tous les mouvements de la guerre civile et aux vicissitudes du parti libéral. Partisan de dona Maria, il fut successivement ministre de la guerre et de la marine de 1837 à 1841, défendit la constitution et quitta le pouvoir pour entrer dans l'opposition. Lorsque, en 1846, le pacte fondamental fut suspendu par un décret royal, le comte de Bomfim fit un pronunciamiento, et tenta de soulever le pays; mais, poursuivi par le duc de Saldanha, il fut battu et fait prisonnier à Torres-Vedras, condamné à la déportation en Afrique, d'où il revint bientôt après par suite de l'amnistie de 1847.

BOMILCAR, général carthaginois, tenta de se faire proclamer roi à l'époque de l'invasion d'Agathocle en Afrique, fit massacrer un grand nombre de citoyens, mais fut vaincu et mis en croix (308 av. J.-C.).

BOMILCAR, amiral carthaginois, était un des partisans d'Annibal, auquel il conduisit quelques renforts après la bataille de Cannes (216 av. J.-C.). Envoyé plus tard au secours de Syracuse, assiégée par Marcellus, il s'enfuit à la vue de la flotte romaine.

BOMILCAR, aventurier numide, favori de Jugurtha, assassina par ses ordres, et dans Rome même, le jeune Massiva, petit-fils de Massinissa. Le proconsul d'Afrique Métellus lui promit l'impunité s'il livrait Jugurtha aux Romains; mais le prince numide découvrit ses complots et le fit mettre à mort.

BOMIUM, ville de l'ancienne Grande-Bretagne, chez les Silures, près de Bridgend, dans le pays de Galles.

BOMIUS MONS, nom donné par les anciens au versant occidental du mont Ceta, d'où le nom de Bomienses, qui portaient les habitants de cette région.

BOMMEL, ville de Hollande, province de Gueldre, ch.-l. de canton, arrond. et à 14 kil. S.-O. de Thiel, dans l'île de Bommeleer-Waard; 3,250 hab. Petit port ensablé; prise par les Français en 1672 et en 1794.

BOMMEL (Cornelius-Richard-Antoine VAN), évêque de Liège, né à Leyde en 1790, mort en 1852. Après la révolution belge de 1830, Guillaume, roi de Hollande, lui proposa de transférer son siège à Maëstricht; mais le prélat aimait mieux rester en Belgique. Bientôt il acquit une haute influence sur le parti catholique belge, et il s'occupa activement des questions relatives à l'intervention de l'Eglise dans l'enseignement public. Il écrivit de spirituels pamphlets qui contribuèrent à faire triompher momentanément les opinions qui eurent pour représentant le ministre Nothomb. En 1851, il fit un voyage à Rome, pour mettre sous les yeux du pape les griefs du clergé; mais la mort vint le surprendre avant que cette grave difficulté fût résolue. Son principal ouvrage a pour titre : *Exposé des vrais principes sur l'instruction publique, primaire et secondaire, considérée dans ses rapports avec la religion* (Liège, 1840, in-80).

BOMMELER-WAARD, la Bataarum insula des anciens, île de Hollande, province de Gueldre, canton de Bommele, arrond. de Thiel; formée par la Meuse au S., et le Waal au N. Cette île, qui a 22 kilom. de l'E. à l'O. et 8 kilom. du N. au S., est défendue par les trois forts de Saint-Andries, Crèvecoeur et Lovenstein; c'est dans ce dernier château fort que Grotius fut enfermé pendant deux ans. Belles prairies, où paissent de nombreux troupeaux de gros bétail.

BOMMELOE, île de Norvège, dans la mer du Nord, diocèse de Bergen, préfecture de Sænder-Bergenhuus; 32 kilom. de long sur 13 kilom. de large.

BOMMERENG s. m. (bo-me-raingh). Armé dont se servent les indigènes de la Nouvelle-Hollande.

— **Encycl.** Les voyageurs ont raconté sur le bommereng des merveilles extraordinaires, et fort capables de faire naître quelques soupçons incrédules dans les âmes les plus candides; témoin l'article suivant, que nous extrayons du *Magasin pittoresque* : « Le bommereng est une arme de trait formée d'un morceau de bois très-dur, d'une longueur de 70 centimètres, légèrement recourbé et légèrement aiguisé. Son poids est d'environ 300 gr. Un des côtés est un peu convexe et revêtu d'incrustations; l'autre est plat et uni. Lorsque l'on veut se servir du bommereng, on le tient, non comme un sabre, mais horizontalement, à plat. On lui imprime un mouvement de rotation et on le lance. Ce qu'un aborigène peut faire avec une arme si simple est tellement extraordinaire, que l'on hésite à le dire, même en s'appuyant sur les témoignages de voyageurs cependant dignes de foi. Lancé à droite, le bommereng revient frapper à deux ou trois cents pas à gauche; lancé aussi loin que la portée d'un fusil, il revient, après avoir parcouru l'air PENDANT QUELQUES MINUTES, tomber aux pieds du sauvage qui l'a jeté. Pour atteindre son ennemi à deux ou trois cents pas, le sauvage jette successivement un bommereng à droite et un autre à gauche; les deux armes font des évolutions étranges, auxquelles le malheureux qui sert de but échappe rarement; pour s'en garantir, il faut qu'il use d'une grande adresse, et qu'il se serve d'un bouclier de forme particulière.... Jeté au milieu d'une volée de canards sauvages, le bommereng y fait un carnage horrible; c'est surtout à cette chasse qu'on l'emploie. » A la bonne heure! personne ne sera tenté de dire qu'on ne s'attendait guère à voir des canards en cette affaire.

BOMOLOQUE s. m. (bo-mo-lo-ke). Crust. Genre de crustacés suceurs, dont on ne connaît qu'une espèce, qui vit en parasite sur les branchies du poisson appelé orphie.

BOMONIQUE. A Sparte, à l'époque où les institutions de Lycurgue étaient en vigueur, on endurcissait les enfants à la souffrance physique en les flagellant devant l'autel de Diane ou Artemis Orthia. Ceux qui voyaient couler leur sang avec le plus de constance et de sérénité étaient proclamés *bomoniques*, c'est-à-dire *victorieux à l'autel*.

BOMPARD (Alexis), médecin français, né à Confans en 1782. Ses principaux ouvrages sont : *Considérations sur quelques maladies*

de l'encéphale et de ses dépendances, sur leur traitement, et notamment sur les dangers de l'emploi de la glace (1827); *Traité des maladies des voies digestives et de leurs annexes* (1829); *Du choléra-morbus* (1831); *Cours théorique et pratique sur les maladies des femmes* (1834); *Lectures sur l'histoire de la médecine depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours* (1835).

BOMPART (Marcellin-Hercule), médecin français, qui exerçait son art à Clermont-Ferrand dans la première moitié du XVIII^e siècle. On a de lui : le *Nouveau chasse-peste* (Paris, 1630); *Conférences d'Hippocrate et de Démocrite* (1632), et *Miser homo*, tableau vif et rapide de toutes les maladies auxquelles l'homme est sujet, ouvrage qui eut de nombreuses éditions.

BOMPART (J.-B.-F.), contre-amiral français, né à Lorient en 1757. Il entra fort jeune dans la marine, fit les campagnes de l'Inde et de l'Amérique, et fut nommé capitaine de frégate en 1793. Chargé du commandement de l'*Embascade*, frégate de 36 canons, qui devait conduire à New-York le consul général de la République française aux Etats-Unis, il fut provoqué par une frégate anglaise de 44 canons, dans la rade même de New-York; Bompard accepta la lutte et resta vainqueur. Les habitants le reçurent avec des acclamations et firent frapper une médaille en son honneur. Bompard assista ensuite à la malheureuse affaire d'Ouessant, et il eut le malheur de s'écarter de l'escadre; mais il sut néanmoins conserver son vaisseau, ce qui n'empêcha pas qu'on ne le mit en prison, où il resta jusqu'au 9 thermidor. En 1798, il fut nommé chef de division, et chargé de l'expédition d'Irlande. Fait prisonnier par les Anglais, il fut traité avec de grands égards et, bientôt après, renvoyé sur parole. A son retour en France, il fut nommé contre-amiral; mais, comme il se montra opposé à l'établissement de l'empire, il fut bientôt mis à la retraite. Il habitait Bagnols en 1815, et il vit une bande de forcenés assaillir sa maison, briser ses meubles; ils l'auraient tué, s'il était tombé entre leurs mains; mais ils se donnèrent au moins la satisfaction de fusiller son portrair.

BOMPIANO (Ignace), jésuite et littérateur italien, né à Frosinone en 1612, mort en 1675. Il enseigna les belles-lettres et l'hébreu dans le Collège romain, et publia, entre autres, les ouvrages suivants : *Historia pontificatus Gregorii XIII* (1655); *Modi varii et elegantes loquendi latine* (1662); *Historia rerum christianarum ab ortu Christi* (1665); *Orationes funebres* (1666, in-40); *Orationes de principibus* (1669, in-40).

BOMST, ville de Prusse, régence et à 70 kil. S.-O. de Posen, sur l'Odra; 3,007 hab. Récolte et commerce de houblon.

BON, **BONNE** adj. (bon, bon-ne — lat. bonus, même signif.). Qui a en soi toutes les qualités convenables à sa nature, à sa destination, à l'emploi utile qu'on en veut faire : *Une BONNE terre. Un bon pays. De bon blé. De bonne avoine. De bons pâturages. De bonne viande. De bons aliments. De bon vin. De bonne bière. Un bon remède. Un bon lit. Tout arbre qui ne produit pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu.* (Evang.) *Les chevaux qui naissent aux Indes ne sont pas bons.* (Buff.) *Ce sont ces bonnes vaches à lait qui font une partie des richesses de la Hollande.* (Buff.) *Les Polonais ne trouvent pas l'huile BONNE si elle ne sent bien fort.* (Regnard.) *La santé du corps fait trouver bons les aliments les plus simples.* (J.-J. Rousseau.) *Je ne prétends pas qu'Emile s'exerce l'hiver au coin d'un bon feu.* (J.-J. Rousseau.) *Mon cher, qu'allez-vous me donner de bon pour mon dîner? — Rien que de bon, monsieur : BON bouilli, BONNE soupe aux pommes de terre, BONNE épaule de mouton et bons haricots.* (Brill.-Sav.) *Un pays peut se passer plus facilement de BONNES lois que d'une BONNE administration.* (E. de Gir.)

Quelquefois du bon or se sépare le faux.

BOILEAU.

..... On trouve parfois des hôtes généreux, Et l'espoir d'un bon vin soutient les malheureux.

PONSARD.

Bonnes gens font les bons pays,
Bon cœur fait le bon caractère;
Bons comptes font les bons amis,
Bon fermier fait la bonne terre;
Bons livres font les bons mœurs,
Bons maîtres les bons serviteurs.
Les bons bras font les bonnes lames,
Le bon goût fait les bons écrits;
Bons maris font les bonnes femmes,
Bonnes femmes les bons maris.

...

— Heureux, bien doué; habile, expert dans son art, dans sa profession, dans ce qu'il fait : *Bon jugement. Bonne mémoire. Bonne tête. Bon goût. Bon architecte. Bon peintre. Bon pilote. Bon orateur. Bon poète. Bon politique. Bon écrivain. Bon chasseur. Je crains que la tête du pape ne soit pas fort BONNE.* (Boss.) *Les bons auteurs n'ont de l'esprit qu'autant qu'il en faut.* (Volt.) *Où Rabelais est bon, il va jusqu'à l'exquis et l'excellent.* (Volt.) *Ce que le bon goût approuve une fois est toujours bien.* (J.-J. Rousseau.) *On ne saurait enseigner le bon goût dans les arts, comme le bon ton en société.* (Mme de Staël.) *Le naturel et la clarté se trouvent toujours dans les bons auteurs de toutes les nations.* (Boissonnade.) *Le bon chien fait le bon chasseur, le bon chasseur fait le bon chien.* (E. Blaze.)

..... Ou vous n'avez pas la mémoire fort bonne. Ou vous n'y mettez rien de ce qu'on vous ordonne.

CORNEILLE.

« Consciencieux dans ses actions, dans l'exercice de son art, de sa profession, de ses fonctions : *Il n'est de bons députés que ceux qui ne consultent que leur conscience.* Les bons magistrats vivent pour servir leur pays; les mauvais le servent pour vivre. (Péti-Senne.)

— Doux, humain, indulgent, affectueux : *BON père. BONNE mère. Bon mari. BONNE épouse. BON fils. BON roi. BON prince. Une femme BONNE et enjouée. Un BON cœur. De BONNES paroles. De BONNES dispositions. Un BON accueil. Ce n'est point la nature qui donne la vertu; pour que l'homme devienne bon, il faut qu'il se donne la peine de l'être.* (Sénèque.) *Tout le mal de ce monde vient de ce qu'on n'est pas assez bon ou pas assez pervers.* (Machiavel.) *Que Dieu est BON ! que sa miséricorde est éternelle !* (Boss.) *Tout bon père doit agir de concert avec ses enfants les plus sages et les plus expérimentés.* (Fén.) *Vous naissez tous bons sujets et bons citoyens.* (Fléch.) *Celui-là est BON qui fait du bien aux autres; s'il souffre pour le bien qu'il fait, il est très-BON.* (La Bruy.) *On a surpris sa bonne foi; on lui a volé quinze mille francs; dans le fond, il est trop BON.* (Le Sage.) *Nous sommes BONs, on abuse de notre bonté; mais ne nous corrigeons pas.* (Volt.) *Il faut déjà être BON soi-même pour croire d'autres hommes meilleurs que nous.* (J.-J. Rousseau.) *Soyons bons premièrement, et puis nous serons heureux.* (J.-J. Rousseau.) *Dieu est BON parce qu'il est grand.* (J.-J. Rousseau.) *L'homme est BON, les hommes sont méchants.* (J.-J. Rousseau.) *Pour être assez BON, il faut l'être trop.* (Mariv.) *L'homme BON est de tous les temps et de toutes les nations.* (Mme de Staël.) *Être juste est le devoir; être BON est la vertu.* (Mme de Beauharnais.) *Il faut être BON, mais avant tout il faut être juste.* (Sénancourt.) *Les BONNES âmes sont toujours les plus faciles à tromper.* (Custine.) *Un BON rire ne s'épanouit que dans un BON cœur.* (Bongeat.) *Il faut beaucoup d'esprit pour être parfaitement BON.* (Mme Swetchine.) *Ne cherchez pas à être grand, mais à être BON.* (Mme de Lamart. mère.) *L'homme est BON, c'est là son premier caractère, qui ne s'efface jamais entièrement.* (J. Droz.) *Beaucoup de gens tiennent moins à être bons qu'à paraître meilleurs que d'autres.* (Latiépa.) *Il est si facile d'être BON quand on a la jeunesse et la beauté !* (E. Sue.) *Un cœur qui reste BON et délicat, malgré de cruelles infortunes, est un si rare trésor !* (E. Sue.) *Le génie seul est essentiellement BON.* (Balz.)

Après les bons amis, les bons livres m'enchantent.

TALLEMANT DES RÉAUX.

Le prince est vertueux, et vous êtes bon père.

CORNEILLE.

Il est trop bon mari pour être assez bon père.

CORNEILLE.

Quand on est bon pour tous, on ne l'est pour personne.

C. DELAVIGNE.

Votre compassion, lui repartit l'arbutiste, Part d'un bon naturel.

LA FONTAINE.

Nous causâmes longtemps; elle était simple et bonne, Ne sachant pas le mal, elle faisait le bien.

A. DE MUSSET.

..... Vous êtes bon, monsieur.

— Moi ! je ne suis pas bon, et c'est une sottise. Que, pour un compliment... — Oui, bonté c'est bêtise.

GRESET.

« Doux, simple, candide et honnête : *Un BON vieux. Un BON homme. Une BONNE femme. Un BON bourgeois. Un BON campagnard. Il y a de fort BONNES gens qui ne peuvent se désennuyer qu'aux dépens de la société.* (Vauven.) *Les BONNES gens du hameau me connaissent déjà.* (Marmontel.) *L'homme sensible, en voyage, est tenté de s'arrêter chez les premières BONNES gens qu'il trouve.* (J.-J. Rousseau.)

Attaquer Chapelain; ah ! c'est un si bon homme.

BOILEAU.

« Nait à l'excès : *Il est par trop BON homme de croire cela. C'est une BONNE bête qui ne met malice à rien. Nos petits-enfants nous traitent de BONNES gens, comme nous traitons nos pères d'imbéciles.* (Volt.)

— S'emploie très-souvent comme terme d'affection et ne diffère guère alors du mot cher : *Mon BON petit père. Ma BONNE petite sœur.*

— Sage, prudent, bien avisé : *De BONs conseils. De BONs renseignements. De BONs avis.*

Al-je de bons avis ou de mauvais soupçons ?

CORNEILLE.

« Fait, exécuté, produit avec habileté, avec adresse, avec goût : *Un BON travail. Un BON discours. Un BON livre. De BONs vers. De BONNE musique. Un BON tableau. Un BON tire est un BON ami.* (B. de St-P.)

Et moi, je vous salue que mes vers sont fort bons.

MOLIÈRE.

La bonne comédie est celle qui fait rire.

ANDRIEU.

— Honnête, vertueux, conforme à la justice, à la morale, au devoir, à l'équité : *Une BONNE conscience. Une BONNE action. De BONNES œuvres. De BONNES pensées. La BONNE cause. On doit récompenser une BONNE action.* (Rac.) *La plupart des hommes sont plus capables de grandes actions que de BONNES.* (Montesq.) *La paix s'éloigne, les BONNES intentions se ralentissent.* (Fléch.) *Une belle action est celle qu'on peut nommer une BONNE action.* (Bonnin.) *C'est de vos BONNES intentions*